GUIDE D'UTILISATEUR



les types d'ordres conditionnels

Ce document pédagogique ne constitue pas une incitation à investir et n'est pas un conseil en investissement.

Le placement en Bourse est risqué. Vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures elles ne sont pas constantes dans le temps.

Copyright© : Guide fourni par Binck.fr, titulaire du droit d'auteur. Toute demande de reproduction doit être adressée à BinckBank.



SOMMAIRE

1	Définition	2
2 A B C	Ordre Conditionnel Simple Définition Stratégies principales Exemples	3
3 A B C	Ordre Conditionnel Double Définition Stratégies principales Exemple d'une vente pour encadrer ses gains et pertes à l'avance	5 5
4 A B C	Ordre Conditionnel Suiveur Définition Stratégies principales Exemple de la mise en place d'un ordre de type « stop suiveur »	7 7
5	Tableau récapitulatif	9
6	Instruments financiers disponibles pour la cond et l'ordre conditionnel	
7	Contrôle de la réalisation de la condition	10
8	Vérification de la couverture disponible	10
9	Opérations sur titre	10
10	Risques et précautions	11



1. DÉFINITION

L'ordre conditionnel permet de donner une instruction d'achat ou de vente, conditionnée à certains critères prédéterminés. Il se compose de deux parties :

1ère partie : l'ordre classique d'achat ou de vente, sur une valeur identique ou différente de la condition, transmis sur le marché lorsque la condition aura été réalisée.

L'ordre conditionnel comprend :

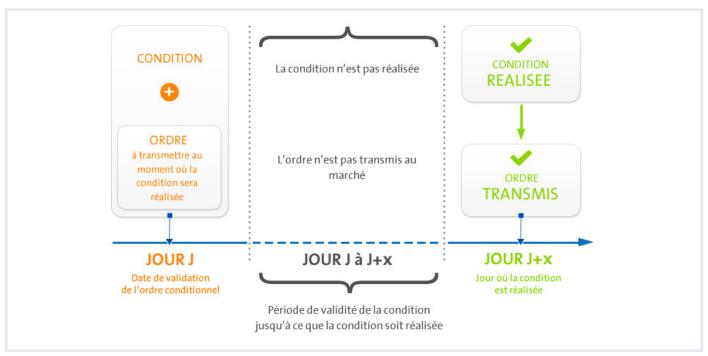
- ✓ l'identité de la valeur : le nom du produit financier
- ✓ le sens de l'opération : un achat ou une vente
- ✓ la quantité : le nombre de titres à négocier
- ✓ le type d'ordre : un ordre au marché ou limité
- ✓ **la validité :** l'ordre sera limité dans le temps, maximum 28 jours

2ème partie: la condition déterminant un ou deux objectifs de cours, ou un écart de seuil dynamique (selon le type d'ordre).

Elle comprend:

- ✓ l'identité de la valeur : le nom du produit financier
- ✓ **Le type de cours :** le derniers cours, l' ouverture ou la clôture
- ✓ **le type de condition :** simple, double ou suiveur (voir définition des ordres)
- ✓ l'objectif de cours: un ou deux niveaux de cours (pour le type suiveur, un écart en € ou en points)
- ✓ **la validité :** la condition sera limitée dans le temps, maximum 3 mois

Chronologie de la condition et de l'ordre :



Il existe trois types d'ordres conditionnels chez Binck.fr :

- l'ordre Conditionnel Simple
- l'ordre Conditionnel Double
- l'ordre Conditionnel Suiveur



2 ORDRE CONDITIONNEL SIMPLE

A - Définition

L'ordre « Conditionnel Simple » permet de transmettre un ordre d'achat ou de vente en fonction de la réalisation d'une seule condition de cours sur une valeur ou un indice.

B - Stratégies principales

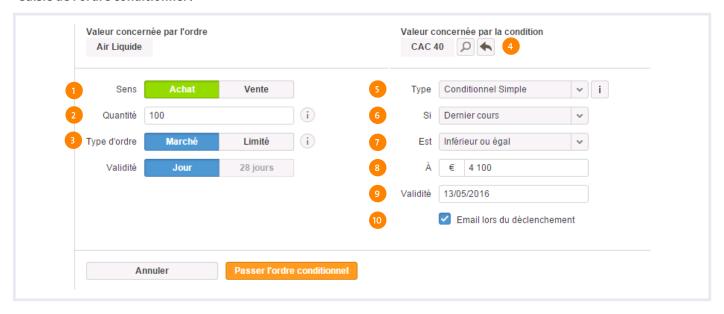
- **Sur les Actions :** l'ordre Conditionnel Simple permet de transmettre un ordre en fonction d'une condition de cours sur un indice (exemple : achat 10 actions Société Générale au marché si le CAC40 touche 4000 points).
- Sur les Turbos : il permet de transmettre un ordre en fonction d'une condition de cours portant sur son sous-jacent.
- Sur les Futures ou Options : il permet de mettre en place un ordre dit « Stop » ou à Seuil de déclenchement.

C - Exemples

1- Achat en fonction d'une condition sur l'indice CAC40

- **Hypothèse :** un investisseur souhaite acheter 100 actions A au marché seulement si l'indice CAC40 baisse et touche 4100 points avant le 13 mai.

- Saisie de l'ordre conditionnel :



A - Compléter l'ordre classique qui sera transmis lorsque la condition sera réalisée

- Sélectionner le sens de l'ordre : « Achat »
- 2 Puis la quantité : « 100 »
- 3 Puis le type d'ordre : « Marché »

B - Puis déterminer les caractéristiques de la condition :

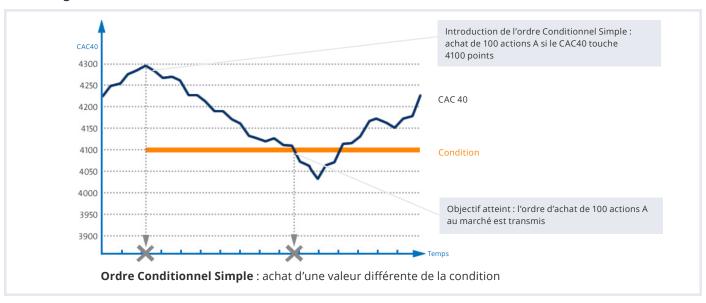
- Sélectionner l'indice « CAC40 » (saisir cac 40)
- 5 Sélectionner le type « Conditionnel Simple »
- Sélectionner la référence de cours : « Derniers cours »
- 1 Indiquer la condition « Inférieur ou égal »
- 8 Puis le cours à « 4100 » points
- Ohoisir une validité
- 0 Cocher la case « Email lors du déclenchement » pour recevoir un mail lorsque la condition est atteinte



C - Puis placer l'ordre conditionnel en cliquant sur le bouton « Passer l'ordre conditionnel »

- **Résultat :** si l'indice CAC40 franchit à la baisse le niveau des 4100 points avant le 13 mai inclus, un ordre d'achat de 100 actions A au marché sera transmis.

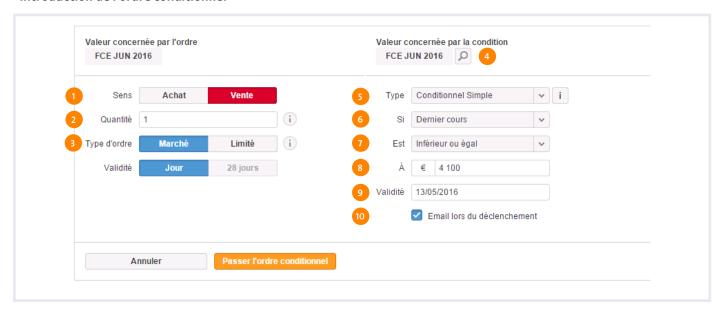
- Chronologie de la condition et de l'ordre dans le cas d'une exécution :



2- Vente d'un Future avec un Stop de protection

- **Hypothèse :** un investisseur a en portefeuille 1 Future CAC40. Il souhaite limiter ses pertes en cas de baisse du Future CAC40 et vendre celui-ci s'il touche 4100 points.
- **Stratégie**: un ordre à Seuil de déclenchement (ou Stop) sur un Future peut être ainsi mis en place avec l'ordre Conditionnel Simple. Il sert dans ce cas à se protéger contre un retournement de marché.

- Introduction de l'ordre conditionnel





A - Compléter l'ordre classique qui sera transmis lorsque la condition sera réalisée

- 1 Sélectionner le sens de l'ordre : « Vente »
- 2 Puis la quantité : « 1 »
- 3 Puis le type d'ordre : « Marché »

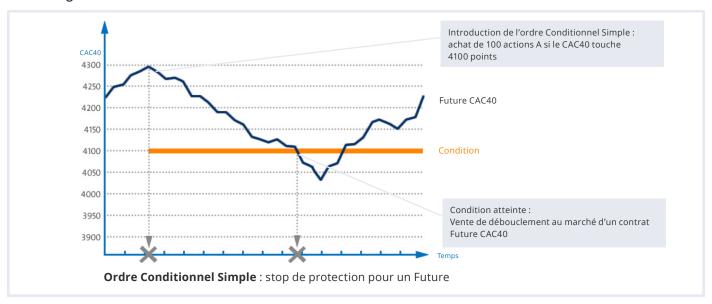
B - Puis déterminer les caractéristiques de la condition :

- 4 Sélectionner le future : « FCE JUN 2016 » (saisir fce)
- Sélectionner le type « Conditionnel Simple »
- 6 Sélectionner la référence de cours : « Derniers cours »
- 1 Indiquer la condition « Inférieur ou égal »
- 3 Puis le cours à « 4100 » points
- Ohoisir une validité
- o Cocher la case « Email lors du déclenchement » pour recevoir un mail lorsque la condition est atteinte

C - Puis valider l'ordre en cliquant sur « Passer l'ordre conditionnel »

- **Résultat :** si le Future CAC40 franchit à la baisse les 4100 points avant le 13 mai, un ordre de vente de débouclement au marché d'un contrat Future CAC40 sera transmis en bourse.

- Chronologie de la condition et de l'ordre dans le cas d'une exécution :



3 ORDRE CONDITIONNEL DOUBLE

A - Définition

L'ordre « Conditionnel Double » permet de transmettre un ordre en fonction de deux conditions de cours sur une même valeur ou indice. L'ordre est transmis si l'une des deux conditions est atteinte. La première condition réalisée annulera automatiquement la seconde.

B - Stratégies principales

Cet ordre Conditionnel Double permet dans un seul ordre de prédéfinir son gain et sa perte. Un ordre de vente classique est déclenché lorsque la valeur de la condition atteint soit son objectif à la hausse (gain), soit sa limite à la baisse (perte). Il permet également avec un ordre d'achat de se positionner soit sur un support, soit lors du franchissement d'une résistance.

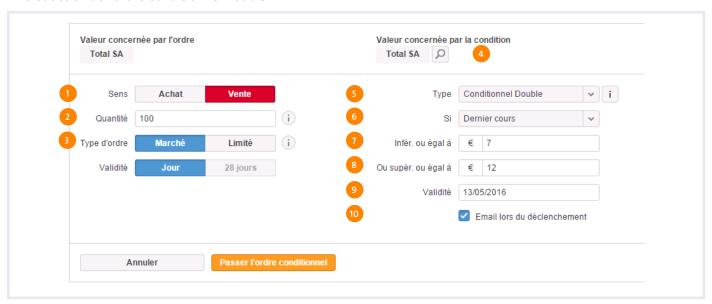
Il est le plus souvent utilisé:



- sur les Actions : il permet de transmettre un ordre si l'action touche une borne haute ou une borne basse.
- sur les Actions ou Futures : il permet de transmettre un ordre si le CAC40 ou une autre valeur touche une borne haute ou une borne basse.
- sur tous les instruments : il permet par exemple d'envoyer des ordres lorsque le CAC40 sort d'un canal horizontal.

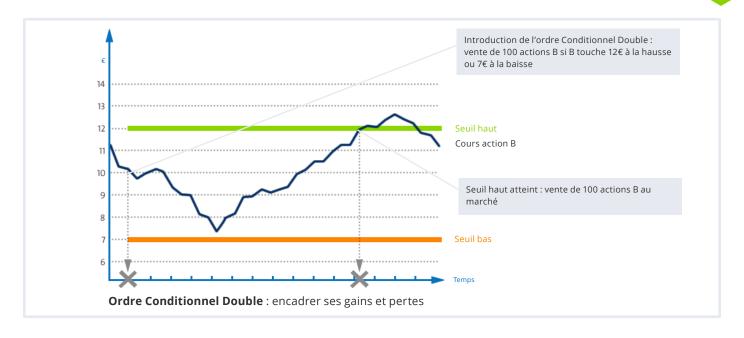
C - Exemple d'une vente pour encadrer ses gains et pertes à l'avance

- **Hypothèse**: un investisseur souhaite vendre ses 100 actions B soit si elles touchent 12€ à la hausse, soit si elles touchent 7€ à la baisse.
- Stratégie: un ordre avec 2 conditions peut être ainsi mis en place avec l'ordre Conditionnel Double.
- Introduction de l'ordre Conditionnel Double



- A Compléter l'ordre classique qui sera transmis lorsque la condition sera réalisée
 - 1 Sélectionner le sens de l'ordre : « Vente »
 - 2 Puis la quantité : « 100 »
 - 3 Puis le type d'ordre : « Marché »
- B Puis déterminer les caractéristiques de la condition :
 - 4 Sélectionner la valeur : « Action B » (ici Total)
 - Sélectionner le type « Conditionnel Double »
 - 6 Sélectionner la référence de cours : « Derniers cours »
 - 1 Indiquer le seuil inférieur : inférieur ou égal à « 7€ »
 - 3 Indiquer le seuil supérieur : ou supérieur ou égal à « 12€ »
 - Ochoisir une validité
 - 🔟 Cocher la case « Email lors du déclenchement » pour recevoir un mail lorsque la condition est atteinte
- C Puis valider l'ordre en cliquant sur « Passer l'ordre conditionnel »
- **Résultats** : seulement un des deux cas peut se réaliser :
- Cas 1 : l'action B franchit à la hausse les 12€ → la vente de 100 actions B au marché sera transmise.
- Cas 2 : l'action B franchit à la baisse 7€ → la vente de 100 actions B au marché sera transmise.
- Chronologie de la condition et de l'ordre dans le cas d'une exécution :





4 ORDRE CONDITIONNEL SUIVEUR

A - Définition

L'ordre « Conditionnel Suiveur » permet de transmettre un ordre seulement si le cours de référence d'un instrument financier (action ou indice) varie de $x \in (ou \ unités)$ à la baisse (ou à la hausse) par rapport à un plus haut (ou un plus bas) atteint pendant la période de validité de la condition.

Il permet donc de transmettre un ordre en fonction d'une condition d'écart prédéterminé. Cet écart définit un seuil dynamique qui suit la valeur ou l'indice uniquement dans un sens :

- à la hausse si la condition est paramétrée sur « si le cours varie de ... à la baisse par rapport au plus haut »,
- à la baisse si la condition est paramétrée sur « si le cours varie de ...à la hausse par rapport au plus bas »,

Un ordre d'achat ou de vente est transmis dès que l'écart se comble, donc dès que la valeur atteint le seuil dynamique.

B - Stratégies principales

- **Sur tous les instruments :** il est le plus souvent utilisé pour mettre en place un ordre de type « Stop Suiveur » pour profiter de la hausse d'un titre tout en laissant un seuil de protection qui se réajuste automatiquement. Dans le cas du choix d'une variation « à la baisse par rapport au plus haut » , le seuil de protection ne peut se réajuster qu'à la hausse.
- Pour mettre en place cette stratégie, il est indispensable que la condition et l'ordre de vente portent sur la même valeur.

C - Exemple de la mise en place d'un ordre de type « Stop Suiveur »

- **Hypothèse** : les actions C cotent 10€. Un investisseur souhaite bénéficier de la tendance haussière du cours tout en se protégeant d'une baisse de 2€. Il souhaite donc vendre au marché ses 100 actions C si le cours chute de 2€ par rapport à son plus haut touché après la validation de la condition.



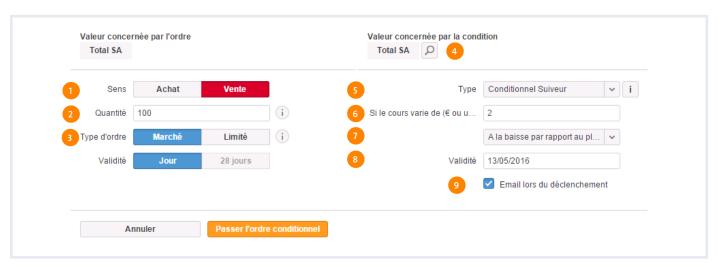
- **Stratégie**: la stratégie appliquée pour se protéger tout en bénéficiant d'une hausse des cours peut se faire avec un ordre Conditionnel Suiveur. L'investisseur place une condition d'écart de 2€ « à la baisse par rapport au plus haut » sur l'action C liée à un ordre de vente au marché.»

- 2 cas de figure :

- 1. le cours monte sans jamais baisser de 2€ par rapport à son plus haut : l'ordre ne sera pas transmis.
- 2. le cours monte de 10€ à 17€ sans jamais avoir baissé de 2€ d'un seul coup, puis baisse de 17€ à 15€ : la condition est atteinte donc l'ordre au marché est transmis.

L'investisseur a bénéficié de la tendance haussière du cours tout en se protégeant d'une baisse de 2€.

- Saisie de l'ordre Conditionnel Suiveur

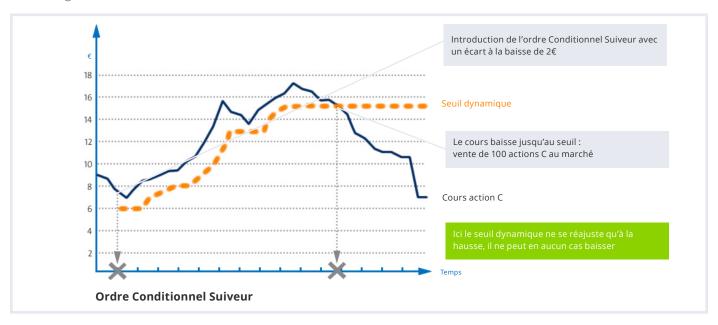


- A Compléter l'ordre classique qui sera transmis lorsque la condition sera réalisée
 - Sélectionner le sens de l'ordre : « Vente »
 - 2 Puis la quantité : « 100 »
 - Puis le type d'ordre : « Marché »
- B Puis déterminer les caractéristiques de la condition :
 - 4 Sélectionner la valeur : « Action C » (ici Total)
 - Sélectionner le type « Conditionnel Suiveur »
 - 6 Indiquer la variation du cours : « 2€ »
 - Sélectionner « À la baisse par rapport au plus haut »
 - Choisir une validité
 - o Cocher la case « Email lors du déclenchement » pour recevoir un mail lorsque la condition est atteinte
- C Puis valider l'ordre en cliquant sur « Passer l'ordre conditionnel »
- Résultat : si l'action C augmente jusqu'à 17€ puis baisse à 15€, l'écart des 2€ est comblé et un ordre de vente de 100 actions C au marché sera transmis en bourse.

Le seuil dynamique ne se réajuste qu'à la hausse, il ne peut en aucun cas baisser.



- Chronologie de la condition et de l'ordre dans le cas d'une exécution :



5 TABLEAU RÉCAPITULATIF

TYPE	DEFINITION	STRATEGIES PRINCIPALES
CONDITIONNEL SIMPLE	Transmet un ordre en fonction de la réalisation d'une seule condition de cours sur une valeur ou un indice.	 Sur les Actions: transmet un ordre en fonction d'une condition de cours sur un indice. Sur les Turbos: transmet un ordre en fonction d'une condition de cours portant sur son sousjacent. Sur les Futures ou options: met en place un ordre dit « stop » ou à Seuil de déclenchement.
CONDITIONNEL DOUBLE	Transmet un ordre en fonction de deux conditions de cours sur une même valeur ou indice. L'ordre est transmis si l'une des deux conditions est atteinte.	- Sur les Actions : transmet un ordre si l'action touche une borne haute ou une borne basse. - Sur les Actions ou Futures : transmet un ordre si un indice touche une borne haute ou une borne basse. - Sur tous les instruments : transmet un ordre si un indice sort d'un canal horizontal.
CONDITIONNEL SUIVEUR	Transmet un ordre en fonction d'une condition d'écart prédéterminé. Cet écart définit un seuil dynamique qui suit la valeur ou l'indice uniquement dans un sens. Un ordre est transmis dès que l'écart se comble.	Sur tous les instruments : met en place un ordre de type « Stop Suiveur » pour profiter de la hausse d'un titre tout en laissant un seuil de protection qui se réajuste automatiquement. Pour mettre en place cette stratégie, il est indispensable que la condition et l'ordre de vente portent sur la même valeur.



6 INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES POUR LA CONDITION ET L'ORDRE CONDITIONNEL

	Indices	Actions Européennes		Actions Américaines		Options	Futures	Futures Produits dé	
Produits disponibles pour		Euronext (Marché comptant)	Autres bourses (Xetra, LSE)	NYSE, NASDAQ, AMEX	Toronto	Euronext	Euronext Eurex	Warrants, Turbos	ETF, Certificat, Leverage
l'ordre		√	✓	√	√	√	√	✓	\checkmark
la condition	√	✓	√	√	√	√	√	√	√

7 CONTRÔLE DE LA RÉALISATION DE LA CONDITION

Le contrôle de la réalisation de la condition s'effectue sur les cours, soit le cours d'ouverture, de clôture ou le dernier cours exécutés (et non du carnet d'ordres). Si la condition est atteinte lors de la clôture du marché, l'ordre sera transmis à l'ouverture de la prochaine séance boursière.

La durée maximale pendant laquelle la condition sera suivie est de 3 mois.

8 VÉRIFICATION DE LA COUVERTURE DISPONIBLE

La disponibilité du solde espèces ou de la couverture titre est vérifiée en temps réel.

→ Seuls les ordres pour lesquels la couverture disponible est suffisante au moment où la condition est atteinte seront transmis en bourse et non lors de la création de l'ordre conditionnel.

En cas d'insuffisance de couverture, le placement de l'ordre classique transmis est refusé dans sa totalité.

Remarque: si plusieurs ordres conditionnels sont susceptibles d'être envoyés au même moment sur le marché, les ordres conditionnels seront transmis au marché dans l'ordre chronologique de saisie des conditions.

9 OPÉRATIONS SUR TITRES

Lorsqu'une opération sur titres (détachement de dividendes, augmentation de capital,...) est faite sur une valeur sur laquelle est placé l'ordre conditionnel, ni la condition, ni l'ordre n'est ajusté ou modifié. Il est recommandé au client de suivre sa liste des ordres et de réajuster lui-même ses ordres.

→ Anticiper et ajuster l'ordre en fonction de l'opération sur titres.



10 RISQUES ET PRÉCAUTIONS

Le service « ordres conditionnels » n'inclut aucune prestation autre que la réception et la transmission au marché de l'ordre lors de la réalisation de la ou des condition(s) choisie(s) par le Client. Le Client est seul responsable du choix des conditions et du suivi de ces conditions en fonction des paramètres qu'il a retenus lors de leur mise en place. Le Client doit assurer le suivi de ses positions en « ordres conditionnels » et le cas échéant les supprimer en fonction de l'évolution des marchés ou des paramètres initialement retenus pour la mise en place du ou des « ordre(s) conditionnel(s) ».

Les « ordres conditionnels » sont déconseillés aux Clients non avertis.

Binck.fr fournit au Client les informations qui lui semblent utiles pour permettre à celui-ci d'apprécier les caractéristiques ainsi que les risques particuliers des opérations dont il peut demander la réalisation. L'attention du Client est néanmoins attirée sur les risques liés au caractère spéculatif et aux fluctuations rapides et aléatoires de certains marchés financiers. Il déclare accepter le risque lié à ces fluctuations. Binck.fr ne peut être considéré comme étant à l'initiative des prises de positions du Client sur ces marchés, ni être tenu pour responsable des conséquences financières, fiscales ou autres résultant des décisions financières prises par le Client. Le Client reste seul et unique juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure et doit impérativement apprécier ses choix d'investissement en fonction de sa situation financière, de son expérience et de ses objectifs personnels en matière de placement et de financement.



Le placement en Bourse est risqué. Vous pouvez subir des pertes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps. L'investisseur doit consulter avant tout investissement tout document d'information relatif à l'instrument financier. Le Client est seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure et doit apprécier ses choix d'investissement en fonction de sa situation financière, de son expérience et de ses objectifs en matière de placement (notamment degré d'acceptation du risque de perte et durée d'investissement envisagée)